



Victime d'une grave agression

Par **yanmage**, le **28/02/2009** à **22:11**

bonjour,j ai été victime d une grave agression en 2006,maintenant handicapé mon affaire va passer devant le tribunal pénal est ma question est esque je pourrai connaitre la profession des parents de ce jeune homme qui ma agressé. peut être par l intermediaire de mon avocat ,soit par la justice.merci si quelq un peut me répondre